

**Demande  
D' ACCRÉDITATION  
REALISATEURS SELECTIONNES  
/PRESS/PROFESSIONNELLE**



**BRUSSELS INDEPENDENT SHORT FILM FESTIVAL  
DU 17 AU 21 JANVIER 2018**

Merci de retourner votre demande d'accréditation au festival au plus tard le 12 janvier 2018.

Les demandes doivent être renvoyées par courrier électronique, à l'adresse: [courtmaistrash@gmail.com](mailto:courtmaistrash@gmail.com)

L'accréditation n'est pas délivrée automatiquement, elle vous sera confirmée.

Accréditation nominative. Une seule accréditation sera acceptée par réalisateurs/société/structure.

NOM ..... PRÉNOM .....

PROFESSION .....

NOM DE LA SOCIÉTÉ .....

ADRESSE .....

CP ..... VILLE .....

TEL ..... E-MAIL .....

.....  
PRÉSENCE AU FESTIVAL DU ..... JANVIER AU ..... JANVIER 2018

LE PASS SERA À RETIRER À LA CAISSE INVITÉ/ PASS

À réception de la demande, le service du Festival enverra un e-mail de confirmation ou à défaut, une demande de justificatifs complémentaires ou le refus de droit à l'accréditation demandée (le festival se réserve le droit d'accepter ou de refuser la demande si le type d'activité pouvant ouvrir droit à l'accréditation professionnelle ne paraît pas suffisamment justifiée).

Toute demande incomplète sera systématiquement refusée.